Déchiffrement des communication numériques (Telegram et autres). Où en est-on ?

Déchiffrement des communication numériques (Telegram et autres). Où en est-on ?

Ce mardi 23 Août, Bernard Cazeneuve se réunissait avec son homologue allemand pour discuter d'une initiative européenne contre le chiffrement des données, afin de lutter contre le terrorisme. Une initiative qui ne fait pas l'unanimité.

Une initiative européenne contre les chiffrements trop forts ?

Face au terrorisme international et sachant que les messageries instantanées visées par le projet de loi sont majoritairement américaines, Bernard Cazeneuve s'en remet à une initiative européenne. L'idée serait d'étendre aux services de messageries et d'appels sur internet, les mêmes règles de sécurité et de confidentialité destinées jusque-là, aux opérateurs télécom. Le ministre a ainsi fermement déclaré vouloir obliger les services en ligne «*non coopératifs*» à «*retirer des contenus illicites ou déchiffrer des messages dans le cadre d'enquêtes judiciaires, que leur siège soit en Europe ou non*».
Conscient de la polémique qui entoure ce projet de loi, le ministre a précisé que l'utilisation des données déchiffrées ne servirait que dans le cadre « *judiciaire* ». Ce qui voudrait dire qu'elles ne seraient pas utilisées par les services secrets, comme le redoutent beaucoup de personnes. Se voulant rassurant, il a insisté « *Il n'a bien sûr, jamais été question de remettre en cause le principe du chiffrement des échanges* ». Le 16 septembre prochain, le projet de loi contre le chiffrement des données sera discuté lors du sommet des chefs d'états européens.
…[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique, découvrir et comprendre les arnaques et les piratages informatiques pour mieux s'en protéger et se mettre en conformité avec la CNIL en matière de Protection des Données Personnelles**.
Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-en-cybercriminalite-et-en-protection-des-donnees-personnelles

---

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Une initiative franco-allemande contre le chiffrement numérique